Accusé de réception en préfecture 077-217704683-20230131-AR23-01-043-Al Date de télétransmission : 01/02/2023 Date de réception préfecture : 01/02/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N°23-01-043

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

 ${\underline{\sf OBJET}}$: INSTALLATION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN COMMUNE DE TORCY/CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE TORCY

LE MAIRE DE TORCY,

VU le Code Général de la Fonction Publique portant droits, obligations des fonctionnaires et des dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment ses articles L112-1 et L211-1, et L.251-5 à L.251-8,

VU le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

VU la délibération 22-05-03 du Conseil Municipal du 25 mai 2022 créant un Comité Social Territorial commun pour les agents de la collectivité et du CCAS, fixant le nombre de sièges du collège des représentants du personnel à 6 titulaires et celui du collège des représentants de l'employeur à 6 titulaires.

VU la délibération 22-05-11 du Conseil Municipal du 25 mai 2022 désignant les membres du Conseil Municipal pour siéger au Comité Social Territorial,

VU le procès-verbal des élections en date du 8 décembre 2022.

ARRÊTE

<u>Article 1</u>: La composition du Comité Social Territorial commun de la Commune de Torcy et du CCAS s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité

TITULAIRES

Nom-Prénom	Fonction	
Guillaume Le Lay-Felzine	Maire	
2. Florent Villalba-Molero	Maire adjoint	
3. Marie-Luce Nemo	Maire adjointe	
4. Roméo Oliveira	Maire adjoint	
5. Annie Denis	Maire adjointe	
6. Michel Gueguen	Maire adjoint	

SUPPLEANTS

Nom-Prénom	Fonction
Nicole Verteneuille	Maire adjointe
2. Brigitte Eude	Maire adjointe
3. Elyane Simonot	Maire adjointe
4. Peupedje Mendy	Conseiller municipal
5. Annick Solty	Conseillère municipale
Henriette Lindaye	Conseillère municipale déléguée

Représentants du personnel

TITULAIRES

Nom-Prénom	Organisation syndicale	
1. AKE Daniel	CGT	
2. COYO Ernest	CGT	
3. JOURNE Sandrine	CGT	
4. POTTIER Christophe	CGT	
5. TARET Kelly	CFDT	
6. GILLON Laura	CFDT	

SUPPLEANTS

Nom-Prénom	Organisation syndicale	
1.VICTOR Urmane	CGT	
2. KANDE FA M'Bengue	CGT	
3. VILLANUEVA Christian	CGT	
4. TOPIN Séverine	CGT	
5. FLIPO Stéphane	CFDT	
6. MOLINIER Stéphane	CFDT	

<u>Article 2</u> : Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy, et notifié aux intéressés.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MELUN – 43 rue du Général de Gaulle 77000 MELUN, dans un délai de deux mois à compter de l'ensemble des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Torcy, le trente et un janvier deux mille vingt-trois.

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Torcy, le et de sa notification le



e-mail: info@ville-torcy.fr / site: www.ville-torcy.fr